



EULLETIN MENSUEL
8^e Année
N° 56

Du 15 NOVEMBRE
au 15 JANVIER
1931-32



LE FOYER PAROISSE

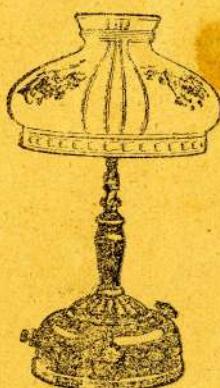


ABONNEMENT
(servi par la Poste)

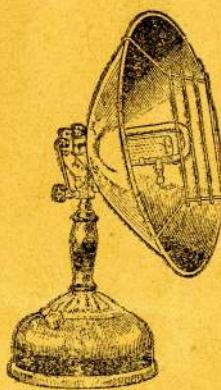
FRANCE . . . 10 fr.
ETRANGER . . . 12 fr.

ADMINISTRATION
au Fresbytère
de Saint-Pierre



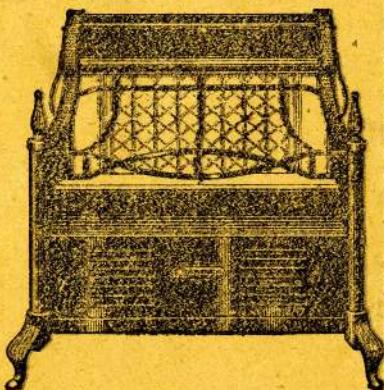


AMELIOREZ l'éclairage chez vous par l'emploi des LAMPES et LANTERNES « COLEMAN QUICK-LITE ». Allumage instantané avec allumette. Fonctionnement peu coûteux (un litre de gazoline pour 15 heures d'éclairage) et donnant une lumière qui rivalise avec celle du soleil, excessivement brillante et d'une puissance de 300 bougies, tout en restant douce à la vue, sans aucun danger. le contenu ne pouvant pas se répandre ni faire explosion.



Modèle No. 450

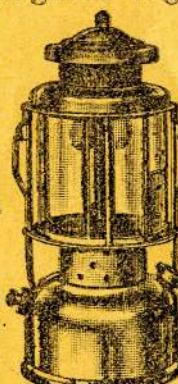
Demandez également LA CHUFFERETTE ainsi que LE RÉCHAUD « COLEMAN RADIANT HEATER » : ils donnent une chaleur saine, sans odeur, sans aucun danger



restent toujours propres.

Le FER À REPASSER « COLEMAN » tient aussi sa bonne place au foyer et donne les meilleurs résultats.

d'explosion ; ils permettent de chauffer les appartements très rapidement, même par les plus grands froids, et à bon compte (un gallon de gazoline chauffe durant 15 h.) ; ils peuvent être transportés aisément, tiennent très peu de place et



DEPOT DE TOUS ARTICLES "COLEMAN"
CHEZ M^{me} V^{me} A. PATUREL.



LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

Grand choix de linoleums

Passages toile cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

Outils tous genres

Marque « Stanley »

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - ENTERORISE - RICHMOND

AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins
à Essence et Huile lourde
Devis et renseignements gratuits

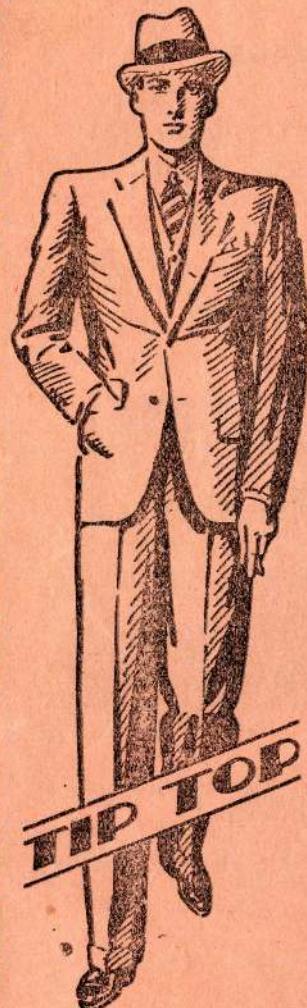
Consultez nos Prix



— 280 —

VÊTEMENTS TIP TOP

La COUPE fait le costume mais.... le COSTUME fait l'homme !



Noubliez pas qu'on vous jugera beaucoup d'après votre costume. Par conséquent, pour être toujours assuré d'avoir, un Costume de bon goût, un Costume à la dernière mode, un Costume de qualité supérieure, un Costume au prix modéré, de

\$ 24

adressez-vous à

Tip Top Tailors Ltd.

Renseignements et échantillons

Chez Etienne DAGUERRE

SAINT-PIERRE & MIQUELON



A votre séjour en France, visitez la « Tour du Bonheur » entre Paramé et les Rochers Sculptés par l'Abbé FOURRÉ

MINIHC BEACH HOTEL (Sur la Plage)

ROTHÉNEUF (Ille- et Vilaine)

Restaurant, Bar

R. C. St-Malo 10.686

Prop. P.-J. Montésinos

Tél. Rothéneuf, 4.

English Spoken

Se habla Espanol

Tout confort moderne

Garage pour 20 voitures

Salles de Bains - Cabines à Douches - Poste distributeur d'Essence - Terrasse

Salon de Lecture - Salle de Restaurant pour 80 couverts - Jardin avec Bosquets

Autocar à la Gare et pour toutes excursions.

Le meilleur accueil sera réservé aux St-PIERRAIS

SALON DE LECTURE

CONFORT MODERNE

ORDEAUX 25. 56 A

ENGLISH SPOKEN

HABLA ESPANOL

AD. TÉLÉG : PYRÉNOTEL-BORDEAUX

BORDEAUX

HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14

TÉLÉPH. 45.50

**A. LAFARGOUETTE
PROPRIÉTAIRE**

EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE

CHAUFFAGE CENTRAL

TELÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

Machines à écrire « REMINGTON »

— Rubans à machine — Papier tous genres —

Machines à calculer « DALTON »

Représentants : La MORUE FRANÇAISE

Saint-Pierre



Calendrier du Mois de Janvier 1932

1 Vendredi. — 1^{er} du mois. — Fête de la Circoncision de N.-S. — Offices comme les dimanches, avec exposition du T. S. Sacrement à la grand'messe et aux vêpres. — N.B. *Il est permis de manger de la viande aujourd'hui.*

2 Samedi. — Jour du Saint-Rosaire. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

3 Dimanche. — 1^{er} du mois. — Fête du St Nom de Jésus. — Le T. S. Sacrement est exposé à la grand'messe et aux vêpres. — Après les vêpres procession mensuelle. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

6 Mercredi. — Fête de l'Epiphanie. — Le soir à 6 h., chapelet et salut.

10 Dimanche. — Solennité de l'Epiphanie et fête de la Ste Famille. — Offices solennels. — Après les vêpres, instruction pour les personnes de langue anglaise dans la chapelle de St Antoine de Padoue. — *Les Quêtes de ce jour sont au profit de l'Œuvre Antiesclavagiste et des Missions d'Afrique.*

12 Mardi. — 2^{me} du mois. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

14 Jeudi. — St Hilaire, év., conf. et doct. — Le soir à 5 h., au F. P., conférence et projections pour les élèves des écoles libres.

16 Samedi. — Fête de l'Immaculé Cœur de Marie, Refuge des pécheurs. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

17 Dimanche. — 3^{me} du mois. — Solennité de l'Immaculé Cœur de Marie, Refuge des pécheurs. — A la messe de 8 h., com. des jeunes filles. — Après les vêpres, réunion des E. de M. dans la chapelle du Sacré-Cœur.

18 Lundi. — Fête de la Chaire de St Pierre à Rome. — Premier jour de l'Octave de prières pour l'Unité de l'Eglise. — Intention particulière : *Retour de toutes « les autres brebis » au berceau de Pierre.*

N. B. — Pendant cette Octave de prières : e soir, à 6 h., chapelet, litanies et salut.

19 Mardi. — Int. part. du 2^{me} jour : *Retour de tous les Orientaux séparés à la communion avec le Siège Apostolique.*

20 Mercredi. — 3^{me} du mois — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — Le soir, à 8 h., Office. — Int. part. du 3^{me} jour : *Réparation de la brèche du 16^{me} siècle entre l'Angleterre et Rome.*

21 Jeudi. — Ste Agnès, vierge et mart. — Le soir, à 4 h ½, au Foyer paroissial, conférence (Histoire Sainte et projections) pour les élèves de l'école publique. — A 6 h., salut. — Int. part. du 4^{me} jour : *Retour des Protestants à l'Eglise Romaine.*

22 Vendredi. — Int. part. du 5^{me} jour : *Que tous les Chrétiens d'Amérique deviennent UN, en communion avec la Chaire de Rome.*

23 Samedi. — Int. part. du 6^{me} jour : *Retour de tous les Catholiques à la pratique des Sacrements.*

24 Dimanche de la Septuagésime. — 4^{me} du mois. — A la messe de 8 h., com. des garçons. — Int. part. du 7^{me} jour : *La conversion des Juifs.*

25 Lundi. — Fête de la Conversion de St Paul. — Int. part. du 8^{me} jour : *La conquête du monde par l'christianisme.*

30 Samedi. — Ste Martine, vierge et mart. — A 7 h., dans la chapelle du Sacré-Cœur, messe et comm. des Enf. de Marie. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

31 Dimanche de la Septuagésime. — Int. part. du 9^{me} jour : *La propagation de l'Evangile.*



1932

ET CE SERA UNE ANNÉE DE PLUS !

Encore quelques jours, et le numéro de notre vie va changer. Ce sera une année de plus !

Nous en aurons à vivre comme cela *combien* ? -- Réponse : Pas beaucoup !.. En effet, qu'est-ce ici-bas la plus longue vie en comparaison du plus misérable caillou ? Et une année, cela passe vite... très vite !

**

Que seras-tu, Année qui viens ? Qu'apportes-tu dans ton manteau de neige et de froidure ?.. Que caches-tu dans tes douze doigts fermés ?..

Une année qui commence, quel terrible point d'interrogation ! Combien d'entre nous seraient épouvantés si, le 1er Janvier, Dieu tirant d'un seul coup le rideau qui nous voile l'avenir, nous montrait tout ce que ces douze mois cachent en leur mystère !...

— Beaucoup te souhaitent une bonne année : Tiens, regarde !

— Oh ! Seigneur, ce n'est pas possible !..

— Eh bien ! ce sera la réalité demain.

**

Mais Dieu est bon. Il a caché cet avenir, si bien que nos rêves de bonheur côtoient parfois des précipices ... si bien que les jours les plus sombres sont souvent suivis d'un lendemain meilleur.

Parfois les peintres représentent l'année nouvelle sous la forme d'une femme impitoyable, une faulx à la main. Qui de nous va-t-elle faucher ?

Année nouvelle, dis-nous : Quels coeurs vas-tu meurtrir ? Qui vas-tu arracher à nos bras ?

Es-tu du soleil ou de l'ombre ? du bonheur ou du malheur ?...

Mystère encore ... Toujours mystère !



Mais qu'importe ! Pourvu que nous sachions accepter ce que le MAITRE envoie !... Pourvu qu'au travers du voile nous reconnaissions la main qui nous caresse, ou qui nous frappe !... Pourvu que nous sentions, tout près de nous, le CHRIST JÉSUS, quand il se fera tard !...

**

Et maintenant, NOS VOEUX DE BONNE ANNÉE :

Que le Cœur de Jésus, nous garde, avec tous ceux que nous aimons !

Qu'il étende sa protection sur les foyers de Saint-Pierre, sur ceux de l'Île-aux-Marins, sur ceux de Miquelon, sur toute la Colonie, et aussi sur les foyers de nos Amis qui sont au loin ! Qu'il repousse loin d'eux toutes les embûches de l'ennemi ! Que les Saints Anges y habitent, et qu'ils y défendent notre pauvre paix !

Enfin que votre bénédiction, ô Cœur de Jésus ! demeure sur nous et sur tous les chers nôtres en cette Nouvelle Année !

Actes Paroissiaux

(DU 15 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 1931)

BAPTÈMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise ,

Le 22 novembre : WALSH, Martin-François. Parrain : Martin Arozamena ; marraine : Elisabeth Talguen. — Le ROLLAND, René-Francis-Joseph. Parrain : Joseph Le Rolland ; marraine Léone Poirier. — Le 29 novembre : FOLIOT, Roger-François-Léon. Parrain : Eugène Morel ; marraine : Rosalie Foliot. — OLIVIER, Léonce-Georges-Pierre. Parrain : Pierre Jézéquel ; marraine : Annie Briand. — Le 6 décembre : BASLÉ, Marié-Angélina-Henriette. Parrain : Jules Hacala ; marraine : Louise Baslé.

MARIAGES. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage,

Le 26 novembre : NICOLAS, Jean-Marie-Louis-Joseph, et EDWARDS, Marie-Rose. — REBMANN, Maurice-Charles-Auguste, et MOIGNET, Yvonne-Gabrielle-Joséphine. — Le 28 novembre : AROZAMENA, Pierre, et BARANTON, Bernadette. — GIRARBIN, Jean-Maurice-Ernest, et LECHEVALLIER, Ella-Eugénie-Charlotte. — ETCHEVERRY, Ruben-François-Louis, et DEMONTREUX, Marie-Thérèse. — Le 10 décembre : MAC-KENNA, John-Alfred, et WALSH, Mary-Louisa.

SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 21 novembre : DÉMINIAC, Théophile-Marie-François, 61 ans. — Le 27 novembre : JOUQUAND, Armelle-Célestine-Alphonsine, 20 ans. — Le 2 décembre : GÉLOS, Armand-Joseph, 47 ans. — BRY, Edouard-Jacques, 2 ans. — Le 10 décembre : LEJEUNE, Denys, 67 ans. — GAUTHIER, Alphonse-Eugène, 62 ans.



LA BONNE SAGE

Les Sacrements

2. — Sources de Vie Surnaturelle (*Suite*).

Il y a trois Sacrements qui marquent l'âme humaine d'un caractère spécial et indélébile : on ne peut donc les recevoir qu'une fois dans la vie⁽¹⁾. Ce sont le Baptême, la Confirmation et l'Ordre : on est baptisé, confirmé et ordonné pour l'Eternité, malgré les infidélités, l'apostasie et la damnation même...

Ce « caractère » ou empreinte est comme le sceau ou cachet de Dieu, imprimé dans l'âme par le Saint-Esprit.

Quand, par le Baptême⁽²⁾, l'Eglise s'incorpore un être humain, elle le fait pour toujours : et lors même que celui-ci la renierait, elle est prête à le recevoir de nouveau dès qu'il lui reviendra sincèrement. Il porte sa marque d'une « renaissance », et on ne naît pas deux fois à la même vie.

De même pour la Confirmation⁽³⁾. Par elle, l'Eglise assure à l'homme baptisé ses droits, qui sont aussi des devoirs, de citoyen catholique et de soldat de Jésus-Christ, pour toujours.

Par le sacrement de l'Ordre⁽⁴⁾, l'Eglise choisit certains chrétiens et les consacre comme ses ministres, en qualité de sous-diacres, diacres, prêtres et évêques. Cette consécration est irrévocable.

Le BAPTÈME.

Le Baptême est le premier et le plus nécessaire de tous les Sacrements : sans lui l'âme reste dans l'état de déchéance originelle, privée de la vie

(1) Le mot *caractère* a ici le sens de marque imprimée à l'âme ; *indélébile*, c'est-à-dire ineffaçable.

(2) *Baplême* : du grec *baplisma*, lavage ou purification. L'eau, versée sur le front en même temps que sont prononcées les paroles : « Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit », est le signe sensible du Baptême.

(3) *Confirmer* signifie *affermir, fortifier, renforcer*.

(4) C'est-à-dire *état, classe, rang, condition*.



surnaturelle de la grâce, et comme morte aux yeux de Dieu. Il y a donc grand intérêt à ce que les parents fassent baptiser leurs enfants dès leur venue en ce monde, et leur procurent ainsi le bienfait inestimable d'une seconde naissance : la naissance à la vie surnaturelle.

Cette régénération baptismale est nécessaire pour que l'âme de l'enfant soit surnaturalisée et admise au Ciel des Élus, si l'enfant venait à mourir avant le plein usage de la raison.

Par le Baptême, toute trace de faute originelle ou actuelle est donc effacée, la vie surnaturelle de la grâce éclaire l'âme et l'embellit, un nouveau chrétien fait son entrée dans l'Eglise catholique, un homme de plus est marqué du signe de Dieu.

En outre, le Baptême établit entre Dieu et l'homme une sorte de traité d'alliance, un accord, un contrat.

Par lui-même, s'il est adulte, ou par ses parrain et marraine, s'il s'agit d'un enfant, le baptisé renonce à Satan et à ses œuvres, c'est-à-dire au péché, à l'indifférence, aux fausses religions, et promet d'être fidèle, toujours, à Jésus-Christ, à sa Religion et à sa Loi. C'est ce qu'on appelle les Promesses du Baptême, qu'on renouvelle généralement à l'âge de raison.

Et en retour, par l'organe de l'Église, Dieu promet au baptisé de lui être pareillement fidèle, de lui donner sa grâce ici-bas, et de l'admettre à sa mort dans les gloires de l'Éternité.

(A suivre)

MGR A. LE ROY.



LE FOYER PAROISSIAL

Bulletin mensuel (9^{me} Année)

Abonnement. — France : 10 fr. ; Etranger : 12 fr.

Prix du N° : 0 fr. 75

Les Abonnements sont annuels et partent du mois de Janvier.

A SAINT-PIERRE, ils peuvent être payés à Mlle Jeanne Gloanec ; à l'ILE-AUX-MARINS et à MIQUELON, à M. le Curé.

Nos Abonnés de France et de l'Etranger voudront bien en adresser le montant — *le plus tôt possible* — par un mandat ou une lettre recommandée, au Directeur du FOYER PAROISSIAL, à Saint-Pierre (îles St-Pierre et Miquelon).

N. B.— En cas de changement de domicile, prière de nous en aviser sans retard et d'envoyer 1 fr. pour frais d'impression d'une nouvelle adresse.





A Vendre :
Un Piano ordinaire. — 2 beaux Phonographes orthophoniques. Facilités de paiement. — S'adresser chez Albert BRIAND.

ÉCHOS DU MOIS

(DU 15 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 1931)

Port de Saint-Pierre — Les entrées, du 15 novembre au 15 décembre, ont été de 23 vapeurs et 8 voiliers.

Accident à la drague. — Le 20 novembre, vers 22 h. 30, la drague de la C^{ie} Mac Millan, employée pour les travaux du port, a sombré brusquement. On ignore encore les causes exactes de l'accident. Cette énorme machine qui avait remué tant de pierres et de sable est maintenant immobilisée par cinq mètres de fond. La partie supérieure émerge de l'eau ; pendant la nuit elle est éclairée afin de n'être pas un danger pour la navigation.

— Dernière heure (*samedi, 12 déc.*) : La drague, renflouée, a repris sa besogne. On félicite M. Mac Donald pour ce beau travail accompli.

Nécrologie. — Le samedi, 21 novembre, une foule nombreuse, avec le chef de la Colonie et tous les Chefs des Services administratifs, avec le Maire et la Municipalité au grand complet, accompagnait à sa dernière demeure un des hommes les plus connus et estimés de Saint-Pierre, Théophile DÉMINIAC, secrétaire de la Mairie. Devant sa tombe, après les dernières prières liturgiques, M. Gloanec, Maire, a retracé, dans un émouvant discours, la longue carrière de cet homme de bien, chrétien convaincu et pratiquant, parti pour une vie meilleure, sans agonie, à l'âge de 62 ans, après avoir été dans sa famille un époux modèle, un père aimant et dévoué.

Théophile DÉMINIAC a laissé derrière lui sa digne compagne et ses six enfants dont une est mariée, et une autre est Religieuse Carmélite à Pamiers. A cette famille si douloureusement éprouvée, tout Saint-Pierre, on peut le dire, a exprimé ses plus vives sympathies et ses plus sincères condoléances. — *R. I. P. !*

A la mémoire de Monseigneur Légasse. — C'est chose faite : la plaque commémorative dont il a été question au N° 92 (15 août-15 septembre) du FOYER PAROISSIAL, a été placée dans l'église de Saint-Pierre. Elle se trouve en face du marbre où sont inscrits les noms des Saint-Pierrais morts pour la France. Les fonds recueillis par le Comité *ad hoc* ont permis de boiser



tout un panneau du mur, entre deux vitraux et un tableau du Chemin de la Croix. L'ensemble a fort bel aspect et donne une idée de ce que sera l'intérieur de l'église après un revêtement total qui masquera les taches indélébiles de salpêtre.

Les travaux ont été exécutés sous la direction de M. Vogt, ingénieur du Service des Travaux Publics, par M. René Abraham pour la menuiserie, et par M. Eugène Vigneau pour la peinture. Ils seront repris et parachevés, pour l'église tout entière, à fur et mesure que les ressources le permettront. Avis aux bienfaiteurs du passé, du présent et de l'avenir !..

La plaque commémorative, en marbre noir fin, est sortie des ateliers Guinet et C^e de Lyon et mesure 1 m. 15 sur 0 m. 85. Elle porte l'inscription suivante en lettres gravées dorées :

†

A LA MéMOIRE

DE MONSIEUR CHRISTOPHE-LOUIS LÉGASSE

†

PRÉFET APOSTOLIQUE DES ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON

DE 1899 A 1915,

PASTEUR TOUT DÉVOué A SON PEUPLE,

IL A PASSÉ EN FAISANT LE BIEN.

IL A DOTÉ LA VILLE DE SAINT-PIERRE DE CETTE ÉGLISE,

FONDÉ LE COLLÈGE ST-CHRISTOPHE

ET L'ÉCOLE STE-CROISINE

IL A ORGANISÉ DES ŒUVRES PAROISSIALES

QUI TÉMOIGNENT

DE SON ZÉLE ET DE SA CHARITÉ

ET DONT LE SOUVENIR MÉRITE DE RESTER GRAVÉ

DANS LES COEURS.

IL EST MORT ÉVÊQUE DE PÉRIGUEUX ET SARLAT

LE 30 DU MOIS DE JUILLET 1931

A L'ÂGE DE 72 ANS

PLEURÉ DE TOUS CEUX QUI L'ONT CONNU.

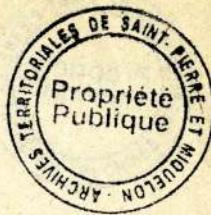
†

LA POPULATION DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

LUI A DÉDIÉ CE MARBRE

ET TÉMOIGNAGE DE SA RECONNAISSANCE.

R. I. P.



La Solennité de l'Immaculée Conception. — Elle était attendue impatiemment par le groupe des « tout petits », arrivés vers l'âge de sept ans. Dans les catéchismes, et dans les instructions faites à leur intention par le Père Marnas, ils avaient noué plus ample connaissance avec Jésus, l'Ami des enfants ; et ils s'étaient préparés pieusement à recevoir sa divine visite. Au nombre de 31, dont 7 de l'école communale, ils ont été, pour la première fois, admis au banquet Eucharistique à la messe de 8 heures, dite par Monseigneur. Avec eux se sont présentés beaucoup d'autres enfants, ceux de la Ligue Eucharistique, les E. de M., et nombre de parents et d'amis.

Malgré la neige, l'assistance à la grand'messe de 10 h. a été celle des grands jours ; et beaucoup de paroissiens avaient déjà été à l'une des messes matinales. L'office a été très solennel, rehaussé encore par les tentures aux couleurs de la Vierge qui ornaient l'église.

Le Père Marnas, dans son sermon, a évoqué le souvenir de la Vierge Immaculée de Lourdes, et montré comment les chrétiens doivent profiter des leçons données par elle à Bernadette dans la manière de faire le signe de la Croix et de garder, par le silence, le respect dû au lieu saint.

Le programme musical a été exécuté, comme d'habitude, avec piété et entrain. A l'Office du soir, la chorale du Collège a fonctionné avantageusement avec celle des hommes.

A l'issue des vêpres, les Enfants de Marie se sont réunis dans la chapelle du Sacré-Cœur. Elles s'étaient préparées à la solennité par une retraite de trois jours, prêchée par leur directeur, Mgr le Préfet Apostolique. Après la récitation de l'Office de la Sainte Vierge et une courte allocution du Père Marnas, a eu lieu une réception, conformément au cérémonial.

Ont été reçues dans l'Association comme E. de M. titulaires : Mlles Juliette Cormier, Lillian Drake, Marie-Thérèse Hacala, Paule Hacala. — Comme Aspirante : Mlle Emilienne Portais.

Pour terminer la réunion, toutes les Anciennes ont renouvelé leur consécration à la Sainte Vierge.

A propos d'exportation. — Il est souvent question de notre Colonie, quand on parle de la grande et de la petite pêche. Saint-Pierre et Miquelon ravitaillent en effet plus d'un marché de France, et même de l'Etranger. Mais qui se serait douté que nos îles sont capables de fournir autre chose que des morues et des issues ? Et cependant, c'est un fait : l'an dernier, la Colonie a exporté... des pommes de terre, en primeurs : 6 quincaux, représentant une valeur de 1.000 fr.

C'est l'« Ouest-Eclair », N° du 29 octobre dernier, qui fait connaître ce détail intéressant. Nous voudrions plus nombreux ces producteurs de pommes de terre dans nos parages : ils nous dispenserait d'être tributaires de nos voisins du Canada. Mais il faut bien le dire : Quoique l'Ordre



du Mérite Agricole soit représenté à St-Pierre et Miquelon par un Officier et deux Chevaliers, les cultures vivrières resteront le partage d'un petit nombre et n'assureront pas à elles seules le ravitaillement du pays et des navires qui fréquentent le port de Saint-Pierre. La pêche a été et sera sans doute toujours la seule industrie de la Colonie.

La neige. — L'hiver semblait retarder son apparition. Cependant, dès le 16 novembre au matin, la ville de Saint-Pierre se réveilla couverte de givre et de neige. Le spectacle ne devait pas durer ; car le jour même les rayons du soleil dissipèrent la blanche vision. Après, pendant une longue série de jours fastidieux, on ne connut qu'un ciel gris, avec alternance de pluie et de vent. A présent, ce sont des chutes de neige plus fréquentes et aussi plus abondantes, mais qui ne semblent pas devoir encore s'accrocher au sol : c'est l'hiver qui livre ainsi des assauts successifs jusqu'à ce qu'il s'implante définitivement dans la place.

Mouvement des passager. — Arrivés, le 17 novembre, par le « Magnhild » : M. L. Tibbo; M. et Mme L. Hardy. — Le 1er décembre : par le « Magnhild » : M. Jos. Gauthier; M. et Mme E. Rebmann; Mmes Garbart, Nicole,

Partis, le 18 novembre : par le « Rosalind » : MM. P. Andrieux, H. Gautier, Mmes M. Paturel, M. Hooper. — Le 7 décembre : par le « Magnhild » : MM. E. Cormier, H. Lengronne, F. Poirier.



*A ses Abonnés et Lecteurs de Saint-Pierre,
de l'Ile-aux-Marins et de Miquelon,
A ses Amis de France,
du Canada et des Etats-Unis,*

Le Foyer Paroissial

*qui entre dans sa Neuvième Année d'existence,
offre ses meilleurs Vœux
d'Heureuse et Sainte Année !*

Saint-Pierre, 31 déc. 1931.



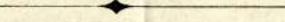
Autres Vœux du « FOYER PAROISSIAL ».

- 1^o — Qu'il ait sa place à tous les Foyers de la Colonie !
 - 2^o — Qu'il soit reçu par les Parents et Amis qui résident au loin !
 - 3^o — Qu'il soit lu en famille !
- Il appartient à la Providence de les réaliser, — et aussi à nos Amis !



Un peu de notre Histoire (91).

1819 (*Suite*)



L'attention du Commandant Fayolle, le nouveau chef de la Colonie, se porta tout d'abord sur le port de Saint-Pierre. Il fit construire une balise en maçonnerie sur la « vache », rocher dangereux situé à l'entrée du Barachois. Sur cette balise, il fit installer une petite galerie susceptible de recevoir un fanal grillé. Il fit mouiller deux bouées pour signaler deux cailloux situés dans le milieu de la passe du Barachois. Un mât de signaux et une cabane de guetleur furent édifiés sur le morne « La Vigie ». Il demanda en France un fanal pour être fixé sur la « pointe à canon », dénommée « pointe au fanal. »

Il entreprit ensuite la construction de la batterie de la Pointe aux Canons qui, le 25 août, pouvait tirer les salves réglementaires pour la fête du Roi.

L'église de Miquelon avait été renversée par un ouragan le 31 août de l'année précédente. M. Fayolle décida de la reconstruire et de bâtir en même temps le presbytère. Les matériaux commandés aux Etats-Unis étaient rendus à destination le 26 août.

Une dépêche ministérielle du 29 avril 1819 avait avisé le commandant qu'il serait entretenu à St-Pierre et Miquelon un instituteur primaire à la solde annuelle de 300 fr. outre la ration de vivres. Le ministre prescrivait de nommer à cet emploi le sieur Coudreville qui l'avait demandé par pétition du 10 novembre 1818, ou toute autre personne qui en serait digne. M. Fayolle porta son choix sur M. Coudreville qui avait d'ailleurs déjà exercé cette fonction entre 1783 et 1793.

L'ouverture de l'école, précédée d'une messe chantée, eut lieu le 10 juillet 1819, avec 18 enfants. L'augmentation du nombre des élèves était prévue pour l'automne, après la pêche.

Le chef de la colonie en rendit compte au Département dans une lettre du 1^{er} août : « J'ai déjà fait, dit-il, quelques visites dans cet établissement où



règnent le bon ordre et la décence. Je suis persuadé que je n'aurai que des témoignages de satisfaction à rendre à V. E. sur le compte de l'instituteur qui, parmi ses jeunes élèves, en a quelques-uns qui développent de l'intelligence et de la bonne volonté. »

L'ordonnance royale du 1er mai 1819 concernant les concessions de graves aux îles St-Pierre et Miquelon était promulguée dans la colonie le 30 juillet suivant. C'est qu'en effet, en raison de la pêche de la morue qui exige de vastes sécheries sur les rivages, les graves du petit archipel ont présenté jusqu'à une époque encore assez récente, une importance exceptionnelle dont l'usage devait être nécessairement réglementé par le pouvoir central sous forme d'arrêtés, d'ordonnances ou de décrets.

En légiférant sur cette matière, le gouvernement de Louis XVIII avait pensé qu'il convenait de se borner à faire exécuter l'arrêté du 14 ventôse an II dont les dispositions lui paraissaient garantir suffisamment les droits des détenteurs à l'époque dont il s'agit, ceux des tiers et enfin les intérêts de l'Etat. L'ordonnance du 12 mai 1819 a été successivement modifiée en 1833, 1861 et 1927. Ces actes, sauf le dernier, légifèrent aussi sur les concessions de terrains autres que les graves.

Nous savons que les premiers colons qui vinrent dans les îles, en 1816, construisirent leurs maisons avec les matériaux fournis par le gouvernement. Or plusieurs concessionnaires ayant quitté la colonie les années suivantes sans avoir remboursé la valeur de ces matériaux, avaient cependant vendu ou affermé leurs maisons. Le commandant avait néanmoins fait rentrer habitations et terrains au Domaine, d'où nombreuses réclamations des intéressés. Le ministre mit fin à cet état de choses, en prescrivant, par dépêche du 21 avril 1819, que les maisons construites avec les matériaux du Roi ne pouvaient être affermées ou vendues par les chefs de famille qui avaient quitté la colonie sans s'être acquittés des avances qui leur avaient été consenties. Ils ne conservaient donc aucun droit de propriété ; et par le fait même de leur départ, elles retournaient au Domaine. Dans le but de favoriser l'accroissement de la pêche, ces maisons pouvaient être vendues à d'autres par le gouvernement local et à son profit.

(A suivre)

E. S.

Chez Mme Vve A. PATUREL, à Saint-Pierre

Nouveaux Choix de Linoléums & Toiles cirées

Pour Parquets, Tables

Tapisserie : Dessins très variés - Lits & Ameublements

Baisse de Prix importantes

VENEZ FAIRE VOTRE CHOIX MAINTENANT !



A Saint-Pierre. — A Vendre :

Une Ferme, située à l'Anse-à-Ravenel. Payable au comptant ou à crédit en 3 ans. — *S'adresser à M. Gaston Vidal.*

- Une Propriété sise rue Nielly. — *S'adresser à Mlle Joséphine Yvon.*
- Une Maison avec garage et automobile et trois jardins, ensemble ou séparément. — *S'adresser à M. J. Michel, angle des rues Nielly et Richerie.*
- Un poney, cabriolet, traîneau et harnais en bon état. — *S'adresser à M. P. Saillard.*
- Une Maison, comprenant 8 appartements et grand terrain. — *S'adresser à M. Frédéric Heudes.*
- Ensemble ou séparément : un bon cheval, un tombereau, 2 voitures, un traîneau. — *S'adresser à Mme Victor Madé, Avenue de l'Abattoir.*

Chronique de l'Île-aux-Marins

(DU 15 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 1931)

Au sujet du « Caucasicque ». — Les Echos du mois, de Saint-Pierre ont déjà fait connaître, le mois dernier, que ce chalutier s'est échoué, dans la nuit du 10 novembre, sur un des îlots des « Canailles » qui se trouvent dans les parages immédiats de l'Île-aux-Marins. On avait tenté de le renflouer, et un bateau relevage était même venu pour cela de Saint-Jean (Terre-Neuve); mais tous les efforts ont été vains. On a essayé alors de sauver la cargaison et le matériel ; et ce sont les hommes de l'Île-aux-Marins qui ont réussi à retirer des cales environ 1200 quintaux de morue, plusieurs barils d'huile, une partie de l'approvisionnement du bord et du matériel de pêche, le poste de T. S. F. et le sondeur électrique. L'épave mise en vente par l'assurance a été acquise pour la somme de 1.000 fr. par M. Mac Donald, entrepreneur des travaux du port. La vente aux enchères du poisson et du matériel a été effectuée partie à l'Île-aux-Marins, partie à Saint-Pierre, les 8 et 9 décembre.

La situation. — Les directeurs des Travaux publics ont occupé une partie des hommes de l'Île à des travaux d'utilité publique ; plusieurs ont été employés à la réfection de l'école communale ; d'autres ont fait du « bazar » pour s'assurer quelques ressources. Tout cela permet actuellement de vivre au jour le jour, mais ne donne pas des garanties pour des mois... La situation sera rétablie et l'avenir assuré quand le poisson de la campagne précédente, avec celui de cette année, aura été vendu dans des conditions sortables.

Que la bonne Providence vienne en aide à nos travailleurs, — ceux-ci n'oubliant pas que les vrais chrétiens ont de bons motifs de compter sur elle !



Chronique de Miquelon

(DU 15 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 1931)

BAPTÈMES. — Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,
Le 3 décembre : François-Xavier-René-Marie DETCHEVERRY. Parrain René Detcheverry ; marraine : Emilie Poirier. — *Le 7 décembre* : Jeannine-Marie-Joseph GASPARD. Parrain : Joseph Gaspard ; marraine : Catherine Vigneau.

SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne.
Le 24 octobre : Alfred-Emile LUCAS, 66 ans. — *Le 26 novembre* : Juliette-Marie-Thérèse DINARD.

* *

La fête de l'Armistice. — La date du départ du Courrier pour Saint-Pierre n'a pas permis d'envoyer plus tôt, au F. P., la petite relation traditionnelle de la fête de l'Armistice.

Donc à la date du 11 novembre, il y eut, à la demande du conseil municipal, un service religieux, pendant lequel le Père Lucas, curé, rappela avec émotion le souvenir des Morts de la Grande Guerre. Après l'office, la paroisse s'est groupée autour du monument ; et M. William Detcheverry, président des A. C., a fait l'appel des Miquelonnais victimes de la guerre Eugène Autin, Pierre Avril, Ange Gélos, Georges Girardin, Gabriel Oyarzabel. A chaque nom de ces glorieux disparus, le vice-président des A. C., M. Arsène Boissel, a répondu : « Mort au Champ d'honneur » ! pendant que le drapeau s'abaissait devant les tombes. Ensuite M. Gilles Detcheverry, maire, M. Bouroult, délégué du Gouverneur, et le président des A. C. ont déposé des gerbes de fleurs au pied du monument.

La remise des Croix aux A. C. a eu lieu au Foyer Ste-Thérèse. C'est le Dr Alfonsi, représentant du Gouverneur, qui l'a faite, après un discours patriotique où il a rappelé des souvenirs personnels de Guerre.

A 11 h. 1/2, réunion dans la grande salle de la Mairie pour un vin d'honneur. Etaient présents, avec la Municipalité et les Anciens Combattants, le Curé de la paroisse, MM. Tillard, directeur de l'école, Dupont, gardien-chef du phare, Liorel, agent des T. P.

La journée s'est terminée au Foyer par une séance récréative très réussie, au profit des A. C. Au lever du rideau, on a vu sur la scène tout le groupe des A. C. entourant leur drapeau. Le président entonna la Marseillaise, que l'assistance enthousiasmée reprit en chœur.

Le programme comportait plusieurs saynètes et comédies. On ne s'est pas ennuyé ; on a beaucoup ri... Et les acteurs, MM. René Detcheverry, Gaston



Curet, Louis Girardin, Clément Detcheverry et Emilien Perrot ont récolté force applaudissements.

Une visite. — Ce n'est pas l'époque, pour le « Colonia », d'amener des visiteurs à Miquelon. Le vendredi, 4 décembre, on a vu arriver ... le P. Cardinal, curé de Saint-Pierre. Visite rapide, puisque le Père est reparti vers 2 h., laissant au Père Lucas, curé, la promesse que, sous peu, le Foyer Ste-Thérèse sera ravitaillé en films et autres projections -- ce qui vaudra à la paroisse quelques nouvelles soirées intéressantes.

Chez Albert OZON

Gramophones - Saxophonie.
Brunswick Panatrop
Prix réduits.

Chez Albert BRIAND

Banquettes de piano : 215 fr.
Tabourets : 98 fr.

Eugène DAVID
SALON de COIFFEUR

Ancienne Maison Royer, Rue de l'Hôpital.

Employez l'eau de Javelle
« LA PARISIENNE ».
C'est la meilleure.

Chez Albert Briand,

Chez Albert BRIAND

Grand choix de

Toiles et Linoléums
pour parquets

Toiles pour tables et tapisseries

Papier à tapisser

LINGERIE pour Hommes,

Dames et Enfants

Bonneterie - Epicerie

PETIT CARNET
DE

Timbres de Commerce Libres
Offert par

M^{lle} Georgina Detcheverry

Commerçante

ST-PIERRE & MIQUELON

Dans ce carnet le client groupe avec soin les timbres offerts par notre Maison et viendra nous réclamer la prime lorsqu'il y aura droit

Réclamez les timbres en faisant vos achats

Et donnez la préférence à la Maison qui les offre

Albert PEN

TAXI No 101

Jour et Nuit

TAXI No 101

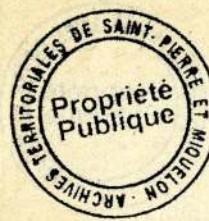
For day and night service



GRAINES DU COQ HARDI
20 variétés potagères extra et un cadeau
franc domicile contre mandat de 20 fr.
18, QUAI MÉGISSEURIE, PARIS
Catalogue-calendrier de semis gratuit

Joli Choix de Jouets

Chez Albert BRIAND
à Saint-Pierre.



SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon)

C.P. Chartier et Cie,
Vins et Spiritueux

A. Dugué

Boucherie — Charcuterie — Légumes
Oeufs, etc. — Fournisseur des navires.

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.

Pension-Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Oeufs, etc. Fournisseur des navires.

HOTEL ROBERT

Quai de la République

A Vendre :

Un Moteur Marque NOX
S'adresser à M. Edmond Goaziou

L. James

Commission - Représentation

P. Le Tiec

Alimentation générale
Produits de choix
Demi-gros et détail

PÉCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Commissions — Consignations-Denrées
Vins et Spiritueux

C. P. Chartier et Cie,

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

American House

Vins et spiritueux Quai de la Roncière

PIERRE COGNY, rue Bordelais

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

A. MAUFROY

Quai de la République
Commission - Représentation
Importation - Exportation

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord
Denrées de toutes sortes.

La « Morue Française »

Armement à la grande pêche
et au long cours.
Approvisionnements généraux.

Le meilleur des reconstituants

VIN DU CAP CORSE

L. N. Mattei-Bastia
le seul véritable

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE

Farines

Demandez la marque

« Royal Household »

Dépot chez H.-A. PATUREL
Représentant
The Ogilvie Flour Mills Co
Montréal

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.



— 279 —

SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES C°

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.250.000 FRANCS

Rue du Littoral

Cales de Halage

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

CHARBON - CIMENT - BOIS

FOURNITURES POUR LA MARINE

CONSIGNATION: NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES MARRBERIES GÉNÉRALES

GOURDON DE PARIS - REPRÉSENTANTS

DES MOTEURS AMÉRICAINS L.A.

Magasin de détail : Angle des Rues Nielly et du Barachois

Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
Warehouse avec Quai

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co of New-York, Socony.

Cigarettes Gloria.

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co
Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs — Alimentation
Articles de fumeurs — Sacs et papiers d'emballage — Cigarettes Nationales.

A vendre :

Une Maison, comprenant 8 appartements, rue La Fauvette.
S'adresser à Mme Vve Servain.



:- Les Produits NESTLÉ sont les meilleurs :-

Pour être bien habillé,
achetez les Vêtements et Pardessus de
BERGER Tailoring C° Ltd

Les moins chers et les plus chics

Grand choix d'échantillons chez L. JAMES.

Commission - Consignation

A. Grimaux & Cie.

Boulangerie - Epicerie

Grains et Farines en gros et
en détail.

Biscuits et Bonbons en stock
et sur commande.

H.-A. PATUREL, St-Pierre

Commissions - Consignations

Gros & Détail

Alimentation, Vins, Liqueurs,
Tissus, Confections, Chaussures,
Parfums de Luxe,

Farines ,Grains, Foin.



for Economical Transportation

Six Cylindres



1931 .

VA General Motors et les usines Chevrolet ont combiné leurs ressources pour présenter en 1931 une six cylindres Chevrolet qui atteigne une supériorité de qualité plus haute que jamais et l'offrir au public à un prix plus bas que jamais, en faisant ainsi la voiture populaire par excellence.

Cette Chevrolet est une grande voiture à tous points de vue : son empattement a été augmenté, sa carrosserie est spacieuse, sa vue est franchement imposante. C'est une voiture supérieure par sa construction moderne dans laquelle n'entrent que des matériaux de toute première qualité et surtout par sa performance irréprochable.

En fait, presque chacun des organes et des pièces qui contribuent au confort, à la beauté, à la résistance, à la facilité de conduite et du rendement de la voiture, comporte une amélioration pratique. Malgré tous ces avantages exceptionnels, cette Chevrolet "meilleure et plus grande" est offerte à des prix remarquablement bas.

Sans aucun conteste, jamais il n'a été offert plus belle voiture pour aussi peu d'argent.

La CHEVROLET 1931

Meilleure et plus Grande



La BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Etablie en 1867

Siège Social TORONTO, Canada.

Capital versé 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve : 30 Millions de Dollars

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes courants - Caisse d'Epargne

Crédits Commerciaux - Lettres de Crédit

Virements de Fonds par Cable et par Courrier

Emission de Chèques, Traites et Mandats

(Payables dans toutes les parties du monde)

Avantages qu'offre notre Caisse d'Epargne

Placement de tout repos -- Intérêts rémunérateurs

Caisse ouverte tous les Jours

[Excepté les dimanches et jours fériés]

DEPOTS OU RETRAITS FAITS A VOLONTÉ, SANS FRAIS

Service prompt et courtois

Cette Banque a pour principe d'accorder à tous ses Clients, que leur compte soit gros ou petit, la plus grande somme de services et de considération.

Heures de Bureau

Matin : De 10 h. à 11 h. 30. Soir : De 1 h. à 4 h.

Agence de St-PIERRE & MIQUELON

P. R. HAMEL,

Directeur.

Votre Compte d'épargne est votre Fonds d'indépendance